



**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 01 SEPTEMBRE 2023 – 18H30  
COMMUNE DU BUISSON DE CADOUIN**

L'an deux mil vingt-trois, le 01 septembre, le Conseil Municipal de la Commune du BUISSON DE CADOUIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de la Maire, Madame Marie-Lise MARSAT.

**Date de convocation du conseil municipal :** 23 août 2023

**Nombre de conseillers municipaux en exercice :** 19

Nombre de membres présents : 15

	Présents	Excusé	Pouvoir à
MARSAT MARIE-LISE	X		
GOUIN JEAN-MARC	X		
KOEGLER Maryline	X		
LAFORCE Jean-Marc	X		
FAUGERES David		X	
FLORES Eva	X		
BEYNE Marianne	X		
VAN DJUIN Danielle	X		
LECLERCQ Jean-Michel	X		
FOURTEAUX Michèle	X		
PRADERIE Matthieu	X		
MOTTIEZ Valérie	X		
VEYSSIERE Patricia	X		
LABROUSSE Stéphane		X	Marianne BEYNE
CREMONINI Michel	X		
DESCHEEMAEKERE Raymonde		X	
HAUW Christophe		X	Patricia VEYSSIERE
VERDIER-MATAYRON Nathalie	X		
ZELLNER Jean	X		

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean ZELLNER

## 23-09 01 – Extension de la Maison Médicale – Attribution des marchés de travaux – Lots 7 à 8

Vu le code de la commande publique,  
Vu l'avis d'appel public à la concurrence pour le marché « Extension de la maison médicale du Buisson » publié le 11 mai 2023 dans *Réussir le Périgord* et sur la plateforme AWS,  
Vu la délibération du conseil municipal du 9 juillet 2023 autorisant la négociation pour les lots 7 et 8,  
Vu le guichet restreint ouvert le 7 août 2023 sur la plateforme AWS pour les entreprises admises à la négociation,  
Vu l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré

### **DECIDE**

#### **ARTICLE 1 :**

D'autoriser Madame la maire à signer le marché public suivant :

Extension de la maison médicale du Buisson :

#### **Lot 7 Electricité CFA/CFO :**

Entreprise : TELELEC DATACOM - 24100 BOULAZAC ISLE MANOIR  
Montant : 13 000 € HT

#### **Lot 08 - Chauffage / Ventilation / Equipements sanitaires**

Entreprise : VAUDOU -24430 MARSAC SUR L'ISLE  
Montant : 22135 € HT

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe du Patrimoine Loué 2023.

<b>ADOpte A :</b>	
<b>Voix pour :</b>	Unanimité
<b>Abstentions :</b>	
<b>Voix contre :</b>	

## 23-09 02 – Budget Annexe du Patrimoine Loué – Décision Modificative N°2

Depuis le vote des budgets primitifs le 13 avril 2023, certains mouvements de crédits se sont avérés nécessaires.

Ces mouvements peuvent être justifiés notamment pour :

- Constaté des changements d'imputations budgétaires demandés par le service de gestion comptable,
- Procéder à des régularisations d'imputations budgétaires ou de crédits budgétaires,
- Prendre en compte des écritures patrimoniales ou des écritures d'ordre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du budget primitif 2023 du Budget Principal et des Budgets Annexes dont celui du Patrimoine Loué (74002) le 13 avril 2023,

Vu l'approbation de la décision modificative 1 par décision du 8 juillet 2023,

Vu le tableau de décision modificative N°2 ci-annexé

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : approuve la décision modificative N°2 du Budget Annexe du Patrimoine Loué de l'exercice 2023 comme présentée en annexe.

ADOpte A :	
Voix pour :	Unanimité
Abstentions :	
Voix contre :	

Pour publication par voie d'affichage, le 05 septembre 2023.

**Le secrétaire de séance,**

**Jean ZELLNER**



**La Maire,**

**Marie-Lise MARSAT**



24068 Code INSEE	COMMUNE DU BUISSON DE CADOUIN PATRIMOINE LOUE	DM n°2 2023
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DM2 - BA PATRIMOINE LOUE**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	22 500.00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>22 500.00 €</b>
D-2031 : Frais d'études	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313 : Constructions	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>21 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>22 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>22 500.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>22 500.00 €</b>		<b>22 500.00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser